



# Un Projet de Territoire de Gestion de l'Eau pour le bassin versant de Grand Lieu

## REUNION DU GROUPE D'ACTEURS ELARGI

11 avril 2024



# ORDRE DU JOUR

---

- Point d'étape sur la démarche HMUC / PTGE – 45 min
  - Etat d'avancement de l'étude HMUC
  - Nouvelle version du rapport U / H
  - Stratégie d'appropriation du projet par le territoire
  
- Fresque de l'eau – 3 H

# ETAT D'AVANCEMENT DE L'ETUDE H.M.U.C.

---

## → Volets Hydrologie et Usages

- V2 du rapport H et U (*V1 sortie en avril 2023*)
  - > Réponses aux remarques des acteurs, ajustements méthodologiques.

## → Volet Milieu

- Présentation des débits écologiques déterminés sur une partie du bassin versant en janvier 2024 en Commission Thématique Gestion Quantitative
- Compléments terrain sur UH non ou partiellement prospectés -> dès que les débits le permettront!

## → Volet Climat

- Rapport en cours



# V2 DU RAPPORT U / H

- Synthèse remarques / contributions des acteurs + réunions :
  - DDTM / DREAL : demandes d'éclairages, précisions diverses sur le rapport
  - SMIDAP : précisions sur variables pour déterminer les pertes par évaporation des plans d'eau
  - Chambre d'agriculture : questions sur les prélèvements / plans d'eau (méthode évaporation, connexion...)
  - Association des irrigants : exploitation complète de la base de données de l'inventaire réalisé avec le SGLE
  - COTECH : prise en compte de données de la RNN pour affiner le calcul de d'évaporation du Lac
  - Association des amis des moulins : éclairages sur le calcul des débits désinfluencés et prise en compte des ouvrages.
- Travail d'ajouts/actualisation par le bureau d'étude suite à ses analyses + conformité avec les expertises / la réglementation en cours



# RETOUR SUR LES RESULTATS du VOLET USAGES

## EAU POTABLE



Prélèvements : **0 Mm<sup>3</sup>/an**  
(Consommation: 5,5 Mm<sup>3</sup>/an (hausse de 17% entre 2010 et 2021))

V1

## EAU POTABLE



Prélèvements : **0 Mm<sup>3</sup>/an**  
(Consommation: 5,5 Mm<sup>3</sup>/an (hausse de 17% entre 2010 et 2021))

V2

⇒ Pas de changement

⇒ Eau potable pour usages particuliers, collectivités, industries, agricoles...

⇒ **Rappel de l'interdépendance avec le SAGE Estuaire (Suivi Etude HMUC Sage Estuaire / InterSAGE)**

# ASSAINISSEMENT - REJETS



ASSAINISSEMENT

STEP

Rejets: **4,5 Mm<sup>3</sup>/an**

V1

ASSAINISSEMENT

STEP

Rejets: **4 Mm<sup>3</sup>/an** (rejet de 80% de l'eau consommée conforme au SDAGE)

V2

=> Nouveau calcul : conformément au SDAGE, on considère que 80 % de l'eau potable consommée est rejetée au milieu + prise en compte de la localisation du rejet



INDUSTRIE



Prélèvements : **130 000 m<sup>3</sup>/an**

V1

INDUSTRIE



Prélèvements nets : **45 000 m<sup>3</sup>/an** (2 industries agro-alimentaires et 1 teinturerie) + V2  
carrières)

=> La première version visait les prélèvements bruts, et n'incluait pas les carrières. La V2 vise les prélèvements nets (après rejets dans le milieu).

# IRRIGATION

## IRRIGATION



Prélèvements entre **5,3 et 9,2 Mm<sup>3</sup>/an**

V1

## IRRIGATION



Prélèvements de **7,5 Mm<sup>3</sup>/an** en 2019  
 dont 5,745 Mm<sup>3</sup> depuis plans d'eau connectés, 1,235  
 Mm<sup>3</sup> depuis PE déconnectés, 0,554 Mm<sup>3</sup> depuis  
 prélèvements directs

V2

- ⇒ La première version donnait une fourchette, basée sur une modélisation.
- ⇒ La nouvelle version se réfère de manière exhaustive à l'inventaire plans d'eau réalisé par le Syndicat et l'association des irrigants + BNPE (prélèvements directs)
- ⇒ Choix 2019 = année quinquennale sèche = reflète le besoin d'eau d'irrigation du territoire
- ⇒ Conformément aux données de l'inventaire, et à la réglementation :
  - Les prélèvements faits sur plans d'eau connectés sont affectés à la période d'étiage (avril-oct) et selon la courbe de consommation d'eau d'irrigation établie sur le bassin,
  - les prélèvements sur plans d'eau déconnectés sont affectés à la période de hautes eaux (nov-mars) selon une répartition mensuelle tenant compte de la reprise des écoulements sur le bassin.

# ABREUVEMENT

ABREUVEMENT



Prélèvements dans le milieu: estimés à  
**1,7 Mm<sup>3</sup>/an**

V1

ABREUVEMENT



Prélèvements dans le milieu: estimés à  
**1,7 Mm<sup>3</sup>/an**

V2

⇒ Pas de changement

⇒ Rappel :

- prélèvements dans le milieu calculés en croisant les effectifs d'animaux par UH et leur consommations journalières, pondérées selon les mois de l'année. La proportion est importante en juillet / août.
- Consommation d'eau « agricole » sur les réseaux AEP soustraits du calcul

# EVAPORATION DES PLANS D'EAU

## EVAPORATION PLANS D'EAU



Prélèvements dans le milieu: estimés à  
**3,5 Mm<sup>3</sup>/an**

V1

## EVAPORATION PLANS D'EAU



Prélèvements dans le milieu: estimés à  
**3,3 Mm<sup>3</sup>/an**  
Dont 2,8 Mm<sup>3</sup> sur les plans d'eau  
connectés (agricoles et non agricoles)

V2

⇒ Changement de formule de calcul

V1 : on tenait compte des effets de ruissellement augmenté par les surfaces de plans d'eau pour la période hivernale

V2 : approche simplifiée pour gagner en lisibilité = on considère que d'avril à octobre, la perte par évaporation au niveau des plans d'eau peut être approchée par la relation simple  $EVAP = (ETP - P) * \text{Surface des plans d'eau}$ .

⇒ La comparaison des résultats des 2 approches à l'échelle du SAGE montre qu'elles sont cohérentes pour la période d'étiage.

# PUITS DOMESTIQUES

## PUITS DOMESTIQUES

Prélèvements dans le milieu: estimés  
entre **30 508 m<sup>3</sup>/an** et **165 165 m<sup>3</sup>/an**

V1

## PUITS DOMESTIQUES

Prélèvements nets dans le milieu: estimés  
entre **30 508 m<sup>3</sup>/an** et **165 165 m<sup>3</sup>/an**

V2

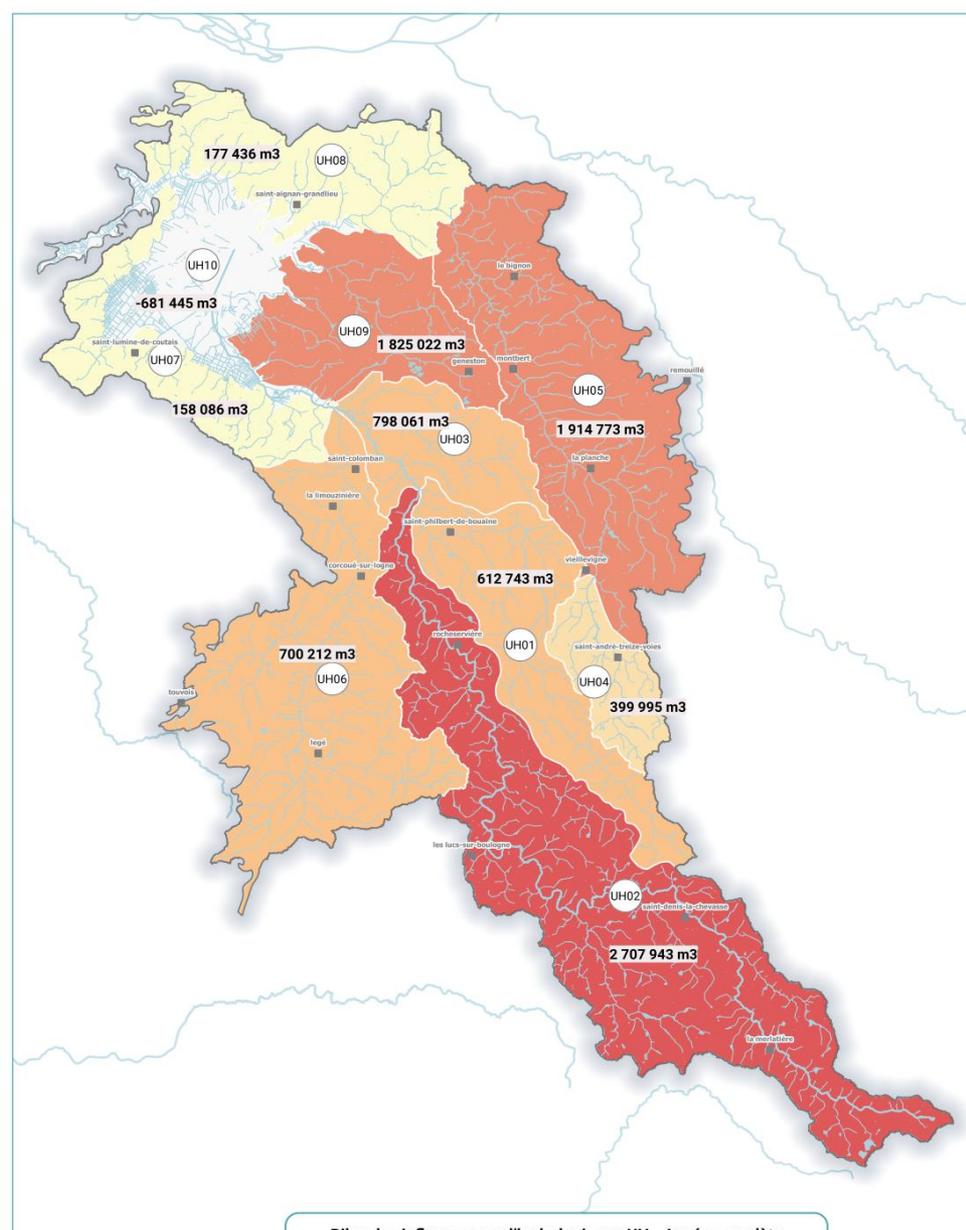
⇒ Pas de changement

⇒ Rappel :

- calcul sur la base d'un échantillon représentatif du bassin de la nappe des sables (puits utilisés en majorité sur cette nappe et moins sur nappe socle)
- Volume estimé entre 0,3 Mm<sup>3</sup> et 1,65 Mm<sup>3</sup> - rejetés localement à 90% dans le milieu selon la bibliographie

# 1. RESULTATS VOLET USAGES - BILAN DES INFLUENCES DU BASSIN

		Total prélèvements - rejets
UH01	L'Issoire	612 743
UH02	La Boulogne	2 707 943
UH03	La Boulogne aval confluence de l'Issoire	798 061
UH04	L'Ognon amont Vieillevigne	399 995
UH05	L'Ognon de Vieillevigne aux Sorinières	1 914 773
UH06	La Logne	700 212
UH07	Petits cours d'eau affluents directs du lac de Grand Lieu au Sud et à l'Ouest	158 086
UH08	Petits cours d'eau affluents directs du lac de Grand Lieu au Nord	177 436
UH09	Petits cours d'eau affluents directs du lac de Grand Lieu au Sud Est	1 825 022
UH10	Lac de Grand Lieu	16 518 555
<b>Total Sans Lac</b>		<b>9,3 Mm<sup>3</sup></b>



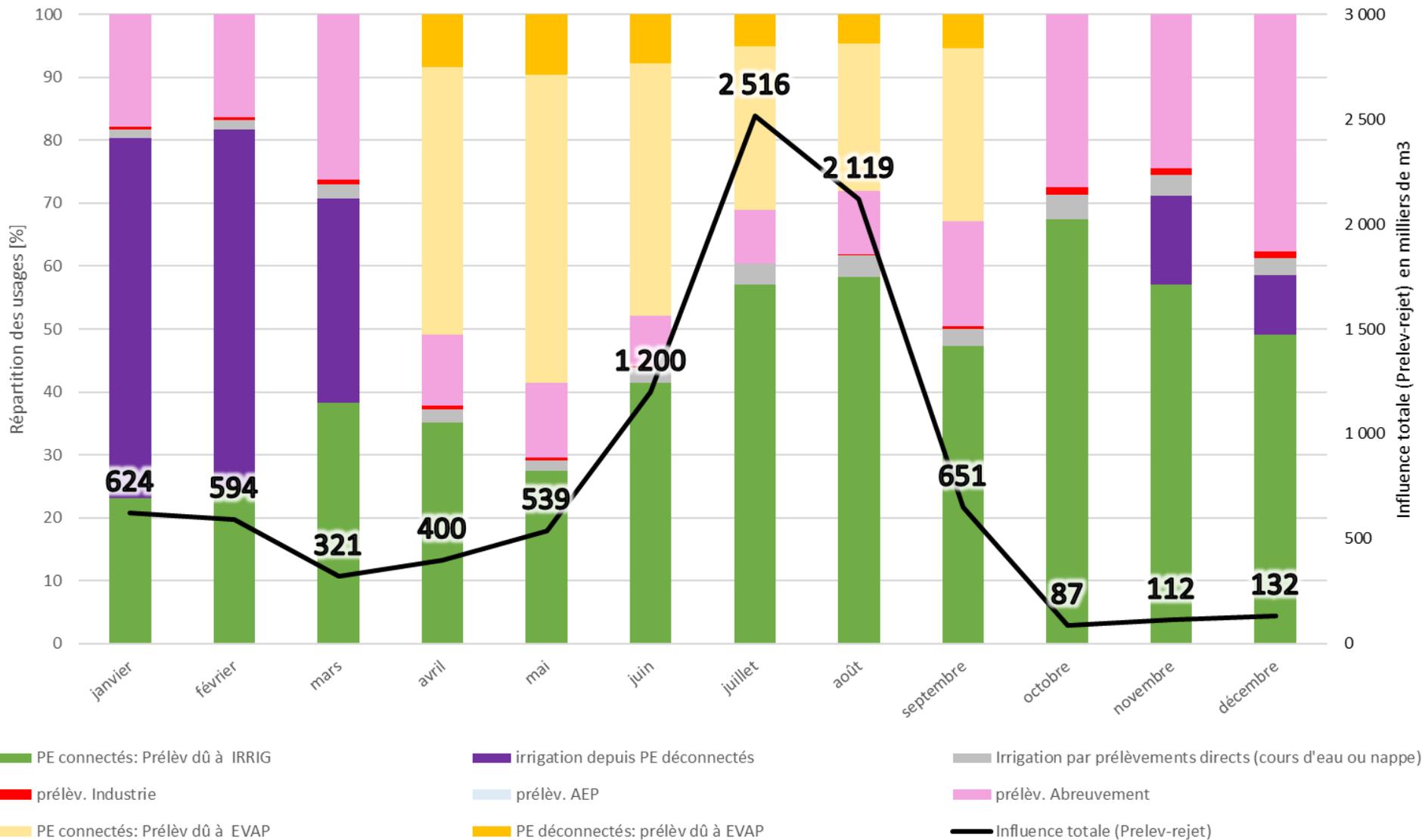
Unité hydrographique cohérente  
Cours d'eau  
Villes principales

0 5 km  
Source : CACG, INPE  
Réalisation : CACG - Juillet 2023



# 1. RESULTATS VOLET USAGES - BILAN DES INFLUENCES DU BASSIN

Répartition des prélèvements pour le périmètre du SAGE sans UH10 - lac de Grand Lieu





# Appropriation du PTGE par le territoire

# STRATEGIE D'APPROPRIATION PAR LE TERRITOIRE DE LA DEMARCHE

## 2 Axes de travail

### I / La participation citoyenne

#### **Objectifs :**

- Information plus importante des citoyens sur
  - les enjeux de l'eau
  - le cycle de l'eau,
  - l'effet des usages anthropiques et du réchauffement climatique sur le cycle de l'eau
- Sensibilisation sur leur empreinte eau et sur leur rôle à jouer
- Participation des citoyens à la décision, à la définition des actions du PTGE.

### II / L'adhésion des acteurs du territoire à la démarche

#### **Objectifs :**

- Favoriser une meilleure appropriation par le groupe d'acteurs élargi en accentuant la vulgarisation de la démarche et la sensibilisation aux enjeux.
- Mobiliser de nouveaux acteurs, notamment de la formation, pour favoriser le croisement de regards, enrichir la réflexion.
- Créer une dynamique inter-SAGE « Grand Lieu / Baie de Bourgneuf / Estuaire de la Loire » pour apporter une cohérence dans la réflexion, au regard des intérêts et enjeux partagés entre les 3 bassins versants
- Favoriser l'adhésion du monde agricole en particulier, au regard des enjeux entre eau et agriculture sur notre Bassin versant

## 2 Axes de travail

### I / La participation citoyenne

#### **ACTIONS :**

- Mise en place d'un outil web participatif – mars 2024  
<https://www.sgle.fr/un-processus-participatif/>
- Création d'une enquête en ligne – avril et mai 2024
- Organisation d'une conférence-débat « L'Eau en commun » - 18 juin 2024
- Création d'un panel citoyen qui rejoint la gouvernance – septembre 2024

### II / L'adhésion des acteurs du territoire à la démarche

#### **ACTIONS :**

- Organisation d'une fresque de l'eau – 11 avril 2024
- Implication des acteurs de la formation agricole et de jeunes apprenants – 1<sup>ère</sup> réunion avril 2024
- Visite de sites démo / solutions au Groupe d'acteurs élargi – fin 2024 / début 2025
- Evènement de lancement Inter-SAGE « Grand Lieu / Baie de Bourgneuf / Estuaire de la Loire » - nov 2024
- Mobilisation des acteurs agricoles à travers le diagnostic socio-économique – de janvier à juin 2024
- Restitution du diagnostic économique à l'ensemble du Groupe d'acteurs élargi –septembre 2024



**MERCI DE  
VOTRE  
ATTENTION**